



INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS Année scolaire 2026 - 2027

Les parents devront se présenter au Lycée où ils seront accompagnés par un personnel de Vie scolaire pour procéder aux modalités d'inscription selon le calendrier ci-dessous :

Calendrier

Dates		Inscriptions et Réinscriptions	Horaires
Mercredi 24 Juin	<i>matin</i>	Passage en 1ère ASSP 1 et 2	
Jeudi 25 Juin	<i>matin</i>	Passage en 1ère MCVA	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 5px; display: inline-block;"> Lundi / Mardi Jeudi 7h30 à 12h 13h à 16h </div>
	<i>après-midi</i>	Passage en 1ère AGORA	
Vendredi 26 Juin	<i>matin</i>	Passage en Terminale AGORA	
Lundi 29 Juin	<i>matin</i>	Passage en Terminale ASSP 1	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 5px; display: inline-block;"> Mercredi Vendredi 7h30 à 12h30 </div>
	<i>après-midi</i>	Passage en Terminale ASSP 2	
Mardi 30 Juin	<i>matin</i>	Passage en Terminale MCVA	N.B : Pour toute inscription, être à jour pour la cantine OBLIGATOIRE
	<i>après-midi</i>	Passage en 2ème Année de BTS BANQUE	
Mercredi 1 ^{er} Juillet	<i>matin</i>	Admis en	
Jeudi 2 Juillet	<i>journée</i>	2 nd e ASSP / GATL / MRC	
Lundi 6 et Mardi 7 Juillet	<i>matin</i>	Admis en 2 nd e ASSP / GATL / MRC / 3PM	
	<i>matin</i>	Admis en 1 ^{ère} année de BTS BANQUE	
Vendredi 10 Juillet		Nouveaux élèves de Premières et de Terminales	

Pour toute inscription ou réinscription la présence de l'élève et du Responsable légal ou Tuteur est OBLIGATOIRE (sauf BTS).

Pièces à fournir :

- 5 photos d'identité récentes
- L'attestation d'assurance pour l'année 2026-2027
- Copie Carte d'identité ou Passeport de l'élève / étudiant(e)
- Copie Carte d'identité ou Passeport du Représentant Légal ou Tuteur de l'élève sauf BTS
- Copie Livret de famille (toutes les pages)
- Un justificatif d'adresse de moins de 3 mois du Représentant Légal ou Tuteur (Électricité ou Eau ou Téléphone ou Quittance de loyer avec adresse)
- Coordonnées téléphoniques et adresse mail de l'élève / étudiant(e)
- Un RIB au nom du Représentant Légal pour la Bourse
- L'exéc de l'établissement d'origine **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves et étudiants(es)
- La notification d'affectation **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves et étudiants(es)
- Les deux ou trois bulletins de la classe précédente **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves
- Le relevé de notes du Baccalauréat pour les 1ères Année de BTS

Attestation du Bureau des Entreprises

- RIB au nom du Responsable légal ou Tuteur pour les élèves mineurs (sauf BTS)
- RIB au nom de l'élève si majeur dans l'année (sauf BTS)
- Certificat médical + Attestation de Sécurité Sociale pour les élèves de Secondes, Premières et Terminales ASSP

